SAINT SUL' RECRUTE



OFFRE D'EMPLOI PUBLIÉE LE 14 OCTOBRE 2024



AGENT.ES RECENSEURS VACATAIRES

Petite ville de demain de l'aire urbaine de Toulouse, Saint-Sulpice-la-Pointe est une ville tarnaise tendant aux 10 000 habitants labellisée Ville internet @@@@@, Ville fleurie * et Terres de Jeux 2024.

Caractérisée par sa dynamique démographique et économique, son offre culturelle ainsi qu'une très bonne desserte vers Albi et Toulouse, Saint-Sulpice-la-Pointe propose à ses habitants des équipements de qualité et un environnement préservé.

Saint-Sulpice-la-Pointe recherche des **agents recenseurs pour le recensement de la population** qui se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Les agents recenseurs seront placés sous l'autorité de la coordonnatrice communale.

Missions et activités

- Assister à deux demi-journées de formation obligatoire organisées par l'INSEE (les 6 et 13 janvier 2025)
- Effectuer la visite de reconnaissance sur le terrain (entre les 6 et 13 janvier 2025)
- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur
- Effectuer la collecte du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 : distribuer et collecter les questionnaires complétés par les habitants

- · Suivre l'avancée de la collecte
- Vérifier et comptabiliser les questionnaires recueillis (papiers et Internet)
- Rendre compte régulièrement à la coordonnatrice de l'état d'avancement de son travail
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Compétences & savoir-faire

- L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser
- · Aisances relationnelles et amabilité

- Disponible, dynamique et motivé
- Faire preuve d'organisation, de rigueur, de discrétion et d'autonomie
- Savoir s'orienter

SAINT SUL' RECRUTE

Saint-Sulpice
La Pointe

OFFRE D'EMPLOI PUBLIÉE LE 14 OCTOBRE 2024

AGENT.ES RECENSEURS VACATAIRES

Rémunérations

12,50 € / heure : rémunéré le mois suivant la réalisation des heures (heures effectuées en janvier, rémunérées fin février)

- Forfait formation : 50 €
- · Forfait frais de déplacement : 100 €
- · Forfait tournée de reconnaissance : 100 €

Formation

Débutant accepté

Nécessités

Permis B + Véhicule personnel Être disponible quotidiennement (du lundi au samedi inclus, en soirée)



Merci d'adresser **CV** et **lettre de motivation** à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale · 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

recrutement@ville-saint-sulpice-81.fr

Renseignements:

Mme Régine GREGORI • 05.63.40.26.28 Service Relations humaines • 05.63.40.23.33

Date limite de candidature le 31/12/2024